

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BANTE

*Consultant*

Lazare A. AKOMAGNI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SOMMAIRE</b> .....   | <b>2</b>  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....                                 | <b>4</b>  |
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....                             | <b>5</b>  |
| <b>REMERCIEMENTS</b> .....                                      | <b>7</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b> .....                                       | <b>8</b>  |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</b> .....       | <b>9</b>  |
| 1.1 Cadre physique .....  | 9         |
| 1.2 Cadre Administratif .....                                   | 11        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE II : POPULATION</b> .....                           | <b>14</b> |
| 2.1 Etat de la population .....                                 | 14        |
| 2.2 Ménages .....   | 15        |
| 2.3 Ethnies .....   | 16        |
| 2.5 Religions.....  | 17        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</b> .....                | <b>18</b> |
| 3.1 Pouvoir politique traditionnel.....                         | 18        |
| 3.2 Pouvoir politique moderne .....                             | 18        |
| 3.3 Place de la femme dans la société.....                      | 19        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</b> .....                 | <b>20</b> |
| 4.1 Agriculture.....  | 20        |
| 4.2 Elevage.....  | 23        |
| 4.3 Les unités économiques.....                                 | 24        |
| 4.4 Emploi .....  | 25        |
| 4.5 Energie et Eau .....  | 26        |
| 4.6 Transport et communications .....                           | 27        |
| 4.7 Commerce .....  | 29        |
| 4.8 Tourisme et hôtellerie .....                                | 30        |
| 4.9 Pêche et chasse .....                                       | 31        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX</b> .....                      | <b>31</b> |
| 5.1 Santé .....   | 31        |
| 5.2 Education .....   | 34        |
| 5.3 Arts, culture, sports et loisirs.....                       | 37        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES</b> .....               | <b>39</b> |
| 6.1 Evolution du budget communal .....                          | 39        |
| 6.2 Recettes .....  | 41        |
| 6.3 Dépenses .....  | 42        |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE</b> ..... | <b>45</b> |
| 7.1 Milieu physique .....                                       | 45        |
| 7.2 Niveau organisationnel .....                                | 45        |
| 7.3 Agriculture.....  | 46        |
| 7.4 Elevage.....  | 46        |
| 7.5 Santé .....   | 47        |

|   |           |
|---|-----------|
| 7.6 Education .....   | 48        |
| 7.7 Commerce .....  | 48        |
| 7.8 Energie, eau et assainissement.....                           | 49        |
| 7.9 Art, Sport, Culture.....                                      | 50        |
| 7.10 Ressources Financières .....                                 | 50        |
| <b>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES .....</b>       | <b>52</b> |
| 8.1 Caractéristiques de la filière anacarde.....                  | 52        |
| 8.2 Organisation de la filière et les principaux opérateurs ..... | 53        |
| 8.3 Atouts et contraintes de la filière anacarde .....            | 54        |
| 8.4 Stratégies du développement de la filière anacarde .....      | 54        |
| <b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....</b>         | <b>56</b> |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>                                   | <b>57</b> |
| Bibliographies .....  | 58        |

## LISTE DES TABLEAUX

|  |           |
|--|-----------|
| <i>Tableau 1 : Population par sexe et par arrondissement dans la commune de Bantè .....</i>                                      | <i>15</i> |
| <i>Tableau 2 : Nombre de ménages par arrondissement.....</i>   | <i>16</i> |
| <i>Tableau 3 : Répartition par genre de la population agricole et des chefs d'exploitation .....</i>                             | <i>20</i> |
| <i>Tableau 4 : Evolution des superficies (hectares) et des productions (tonnes) des principales cultures de la commune .....</i> | <i>22</i> |
| <i>Tableau 5 : Bilan céréalier dans le département des Collines, campagne 2005/2006.....</i>                                     | <i>23</i> |
| <i>Tableau 6 : Importance du cheptel par espèce dans la commune de Bantè en 2002 .....</i>                                       | <i>23</i> |
| <i>Tableau 7 : Répartition des actifs par secteurs d'activités .....</i>   | <i>25</i> |
| <i>Tableau 8 : Répartition spatiale des forages et fonçages de la commune.....</i>   | <i>27</i> |
| <i>Tableau 9 : Taxes prélevées sur les gares routières.....</i>  | <i>28</i> |
| <i>Tableau 10 : Répartition des marchés de la commune de Bantè et leur importance.....</i>                                       | <i>29</i> |
| <i>Tableau 11 : Indicateurs de prestation des Centres de Santé dans la commune en 2004.....</i>                                  | <i>32</i> |
| <i>Tableau 12 : Répartition spatiale et état des infrastructures de santé par arrondissement en 2004 .....</i>                   | <i>33</i> |
| <i>Tableau 13 : Evolution des effectifs au niveau des cours primaires de 2001 à 2005 .....</i>                                   | <i>36</i> |
| <i>Tableau 14 : Etat récapitulatif des élèves et enseignants dans les collèges en 2004-2005.....</i>                             | <i>36</i> |
| <i>Tableau 15 : Equilibre financier de la commune de 2000 à 2004.....</i>  | <i>40</i> |
| <i>Tableau 16 : Recettes budgétaires et leur évolution de 2000 à 2004.....</i>   | <i>43</i> |
| <i>Tableau 17 : Evolution des dépenses budgétaires de la commune de 2000 à 2004.....</i>   | <i>44</i> |
| <i>Tableau 18 : Filières porteuses identifiées pour la commune de Bantè.....</i>   | <i>52</i> |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|         |   |
|---------|---|
| ABE     | Agence Béninoise de l'Environnement   |
| APE     | Association des Parents d'Elèves  |
| ARDET   | Agence Régionale de Développement du Tourisme                                 |
| C/CS    | Chef Circonscription Scolaire   |
| CA      | Chef d'Arrondissement   |
| CARDER  | Centre d'Action Régional pour le Développement Rural                          |
| CB      | Chef Brigade  |
| CCIB    | Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin                                   |
| CeCPA   | Centre Communal de Promotion Agricole   |
| CeRPA   | Centre Régional de Promotion Agricole   |
| CI      | Classes   |
| CLCAM   | Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel                                       |
| CNSR    | Centre National de Sécurité Routière  |
| CPRP    | Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté                                     |
| CPS     | Centre de Promotion Sociale   |
| CS      | Centre de Santé   |
| CSA     | Centre de Santé de l'Arrondissement   |
| CSE     | Comité de Suivi Evaluation  |
| CVEC    | Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit                                     |
| DCGC    | Division Chargée de la Gestion des Carrières                                  |
|         | Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et<br>Secondaire          |
| DDEPS   |   |
| DDPD    | Direction Départementale du Plan et de Développement                          |
| DDS     | Direction Départementale de la Santé  |
| EQF     | Ecole à Qualité Fondamentales   |
| FENAB   | Fédération Nationale des Artisans du Bénin                                    |
| FODEFCA | Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage               |
| GVC     | Groupements à Vocation Coopérative  |
| INSAE   | Institut National de Statistique et d'Analyse Economique                      |
| MAEP    | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche                       |
| MCPPD   | Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement               |
| MDN     | Ministère de la Défense Nationale   |
| MEHU    | Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme                  |
| MEPS    | Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire                            |
| MFE     | Ministère des Finances et de l'Economie                                       |
| MISD    | Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation            |
| MMEH    | Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique                         |
| MOS     | Matrice d'Orientation Stratégique   |
| MSP     | Ministère de la Santé Publique  |
| NF      | Non Fonctionnel   |
| OMS     | Organisation Mondiale de la Santé   |
| ONG     | Organisation Non Gouvernementale  |
| OPT     | Office des Postes et Télécommunication  |
|         | Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en<br>milieu Rural |
| PADEAR  |   |
| PADME   | Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises                     |

|          |  |
|----------|--|
| PADPA    | Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale |
| PAPME    | Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises            |
| PDC      | Plan de Développement Communal                                   |
| PDE      | Projet de Développement de l'Élevage                             |
| PDES     | Plan de Développement Économique et Social                       |
| PEH      | Protection de l'Environnement et de l'Homme                      |
| PIP      | Programme d'Investissement Public                                |
| PM       | Pour Mémoire   |
| PME      | Petites et Moyennes Entreprises                                  |
| PRODECOM | Programme d'appui au Démarrage des Communes                      |
| R/CPA    | Responsable Centre de Promotion Agricole                         |
| RFUS     | Registre Foncier Urbain Simplifié                                |
| RGPH     | Recensement Général de la Population et de l'Habitat             |
| RIE      | Route Inter Etat   |
| RP       | Receveur Percepteur  |
| SADE     | Service des Affaires Domaniales et Environnementales             |
| SADI     | Service des Archives, de la Documentation et de l'Information    |
| SBEE     | Société Béninoise d'Énergie Électrique                           |
| SDCD     | Service du Développement et de la Coopération Décentralisée      |
| SE       | Suivi Évaluation   |
| SG       | Secrétaire Général   |
| SH       | Service Hydraulique pour la Promotion                            |
| SONAPRA  | Société Nationale pour la Promotion Agricole                     |
| SONEB    | Société Nationale des Eaux du Bénin                              |
| SSE      | Service de Suivi Évaluation                                      |
| UCP      | Union Communale des Producteurs                                  |
| UVS      | Unité Villageoise de Santé                                       |

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Bantè

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.



### 1.1 Cadre physique

#### 1.1.1 Situation géographique

La Commune de Bantè est située au nord-ouest du Département des Collines à 292<sup>1</sup> km de Cotonou. Elle partage ses frontières avec les communes de Savalou au Sud, de Bassila au Nord, de Ouèssè et Glazoué (par la rivière agbado) à l'Est et la République du Togo à l'Ouest. D'une superficie de 2695km<sup>2</sup> elle occupe environ les 19,44% du territoire des Collines, et les 2,49% du territoire national. Elle arrive en deuxième position, après la commune de Ouèssè (3200 km<sup>2</sup>) du point de vue de la superficie au niveau du département.

#### 1.1.2 Climat

La Commune de Bantè jouit d'un climat soudano-guinéen comportant deux saisons : une saison sèche de Décembre à Mars, et une saison pluvieuse d'Avril à Novembre avec une pluviométrie annuelle moyenne de 1323,7 mm si l'on considère les dix dernières années (1994 – 2004). Les minima sont de l'ordre de 600 mm, tandis que les maxima sont de 1600 mm de pluies. Les précipitations sont donc plus abondantes entre les mois de juin et août qui paraissent les mois les plus arrosés et humides de l'année, alors que les mois de décembre et de janvier sont les plus secs.

Les températures les plus élevées s'enregistrent en février, où elles dépassent 37°C, alors que les plus faibles s'observent en septembre. Généralement, les maxima avoisinent 32°C, tandis que les minima tournent autour de 23°C. Le mois de janvier paraît le plus frais, où la température descend jusqu'à 10°C du fait de l'harmattan, un vent sec et frais.

L'humidité relative est assez importante et présente un atout favorable au développement de l'agriculture dans la Commune.

#### 1.1.3 Relief

La commune de Bantè fait partie de la plaine du Bénin, pénéplaine cristalline dont les altitudes varient entre 200m au Sud (Gouka) et 300m au Nord vers Pira avec les sommets de plus de 400m. Le socle y est dominé par des collines d'une altitude allant jusqu'à 400m dont les plus importants sont : les monts Koubètè et Oladjé situés dans l'arrondissement urbain, mont Kagourè au nord de Pira, mont Tobé au Sud de Koko, puis le mont Loya vers la frontière Togolaise.

---

<sup>1</sup> Atlas monographique du Bénin, 2001

#### *1.1.4 Sols*

On y rencontre trois types de sols :

Les sols colorés fortement concrétionnés ou indurés riches en fer qui se concentrent le long des versants. Ils sont indiqués pour les arbres fruitiers ;

Les sols granito-gneissiques utilisés pour la culture de l'igname, l'arachide, etc ...

Les sols hydromorphes (marécages et bas-fonds) rencontrés dans les vallées ou dans les larges cuvettes. Ces sols sont utilisables pour la riziculture inondée et le maraîchage.

#### *1.1.5 Géologie*

Le territoire occupé par la Commune de Bantè repose sur trois formations géologiques principales dominées par des embrechites.

#### *1.1.6 Réseau hydrographique*

Le réseau hydrographique de la Commune de Bantè est très peu diversifié. A la seule rivière Odjouro, s'ajoutent quelques affluents du fleuve zou parmi lesquels nous avons :

- Omimi qui prend sa source dans les régions de Kagoulé et se jette dans le zou au sud de Koko près des collines de Tobé où il est connu sous le nom de Odo-n'la.
- Otcho, second bras du zou qui arrose les régions de Banon et celles de Bantè, de Malomi et de Kafègnigbé. Dans ces régions, il est connu sous le nom Kpala otcho. Ces cours d'eau présentent dans l'ensemble des potentialités exploitables à des fins agricoles.

#### *1.1.7 Végétation*

Hier zone de forêt dense, la Commune de Bantè, en proie à la déforestation, n'est plus aujourd'hui qu'une zone de savane arborée dominée par les espèces ci-après :

Butyropermum paradoxum (karité – èmin), Mospyrus mespiliformis (ébène – atakpa), Parkia biglobosa (néré – igba) et d'autres espèces. Mentionnons aussi l'existence de quelques forêts et îlots forestiers soumis à une exploitation abusive. La plus importante reste la forêt classée d'Agoua (73 500 ha), la dégradation des formations végétales de la Commune de Bantè est le fait de la pression démographique et de l'exploitation par les hommes.

En dépit de son caractère de zone de savane, la Commune de Bantè n'est pas autant dépourvue de végétation. Les essences forestières plantées sont le neem (azadirata Indica), l'eucalyptus (Eucalyptus Camaldurensis), le teck (Tectona Grandis) et l'acacia (cacia africaina).

## **1.2 Cadre Administratif**

### *1.2.1 Evolution administrative*

Erigée en 1978 en Sous-Préfecture, la Commune de Bantè actuelle compte 34 villages administratifs repartis dans les neufs (09) arrondissements que sont : Agoua, Akpassi, Atokolibé, Bantè, Bobè, Gouka, Koko, Lougba et Pira.

### *1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement*

Le milieu institutionnel de la commune comprend les services et les structures intervenant sur le territoire de Bantè. On y distingue les services techniques de la Mairie, les services déconcentrés de l'Etat, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), nationales et internationales, et les autres projets. Leurs interventions sont déterminantes pour le développement de la commune de par les actions qu'ils mènent. Les activités de développement réalisées au cours de ces dernières années se résument aux investissements de ces structures à travers plusieurs sources de financement, et au renforcement des capacités des élus et du personnel de la Mairie.

### **Les services techniques de la mairie et le conseil communal**

Les services communaux sont ceux qui sont directement liés à la Mairie en tant qu'entité, c'est-à-dire l'administration de la Mairie. Dans la commune de Bantè, nous avons :

- Le Service des Affaires Générales (SAG) ;
- Le Secrétariat Général (SG) ;
- Le Service des Affaires Financières (SAF) ;
- Le Service de l'Etat Civil et de la Population (SECP) ;
- Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE) ;
- Le Service des Archives, de la Documentation, de l'Information et de la Communication (SADIC) ;
- Le Service Technique (ST) ;

- Le Service de la Planification et du Développement Economique Local (SPDEL) ;
- Le Bureau des Transmissions Radio.

Le conseil communal quant à lui est composé du Maire, de ses adjoints et des Chefs d'Arrondissement. Il comprend au total treize (13) membres.

Sur les neuf (09) arrondissements que compte la commune de Bantè, trois (03) arrondissements (Bobè, Atokolibé, Lougba) ne disposent pas de bureau. Ces chefs lieux d'arrondissements sont en état de délabrement et méritent d'être réfectionnés afin de créer de bonnes conditions de travail aux CA. Il est aussi important de noter que le personnel est insuffisant ou fait carrément défaut, de même que le matériel bureautique manque tant au niveau de la Mairie que des bureaux d'arrondissements.

L'administration communale est logée dans un grand bâtiment pas très confortable et exigu qui abrite l'ensemble des services de la Mairie y compris le service des impôts et une salle de réunion.

### **Les services déconcentrés de l'Etat**

A l'instar des autres communes, Bantè dispose de quelques services déconcentrés de l'Etat au nombre desquels on peut citer :

- Le commissariat de police
- La brigade de la gendarmerie
- La Poste du Bénin
- Le centre de santé
- Le Centre Communal pour la Promotion Agricole (CecPA) (ex-CARDER)
- Le poste du service des eaux, forêts et chasses
- La circonscription scolaire ;
- Le Centre de Promotion Sociale

Presque tous les services déconcentrés de l'Etat ont un effectif insuffisant et certains manquent de personnel qualifié.

### **Les Organisations non gouvernementales (ONG)**

En dehors des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat, plusieurs institutions, projets et associations sont en activité dans la commune de Bantè. Il s'agit des ONG, des projets étatiques, des associations locales de développement, des groupements de professionnels qui accompagnent le développement à la base.

A partir des années 1990, on note la présence de plus en plus effective des ONG nationales et internationales pour la réalisation des actions de développement.

Quant aux associations de développement, contrairement à leurs nobles idéaux, elles n'ont pu faire grande chose à cause surtout des divisions politiques.

On note également la présence d'un certain nombre de groupements surtout féminins qui s'adonnent au petit commerce, à la production végétale et au petit élevage.

On note l'intervention de plusieurs structures de la société civile notamment des ONG locales et internationales de même que des institutions de micro-finance dans la commune. La plupart de ces structures accompagnent le développement de la commune soit à travers des projets financés par les partenaires au développement, soit sur financements propres.

Ces structures apportent divers appuis aux communautés pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans plusieurs domaines dont notamment l'agriculture, la promotion des activités génératrices de revenus, la santé, l'éducation, l'hygiène et l'assainissement, la formation, l'alphabétisation, la micro finance, l'appui aux filières agricoles...

### *1.2.3 Coopération décentralisée*

La commune de Bantè a capitalisé de nombreuses années d'expériences en matière d'apprentissage de la bonne gouvernance et de l'intercommunalité.

A la faveur de la coopération décentralisée entre le département des collines (auquel elle appartient) et la région de Picardie en France, la commune de Banté a bénéficié de formation en décentralisation et d'assistance en maîtrise d'ouvrage sous préfectorale/communale.

Cet appui qui a déjà duré dix ans permet aujourd'hui au conseil communal d'hériter des acquis, de passer avec une plus grande transparence des contrats avec les fournisseurs de la commune ; il permet aussi aux services techniques de la mairie de mieux jouer leur partition dans le cycle des projets et micro projets initiés.

Certes le niveau de modernisation des services demeure insuffisant et les dissensions internes n'ont pas permis au conseil communal de tirer suffisamment profit de ces atouts.

De même, le principe de la participation citoyenne qui a sous tendu toute intervention de cette coopération décentralisée à généré sur l'ensemble du territoire, une grande mobilisation des populations autour des actions de développement, voire des contrats d'objectifs entre ces dernières et la commune dans le cadre de la mise en œuvre des actions de développement de la commune.

L'appartenance de Bantè au groupement intercommunal des Collines lui a permis par ailleurs, d'acquérir l'aptitude de discuter des questions de développement au-delà des frontières de la commune et de partager les espaces de développement.

Au regard de ce positionnement, la commune de Bantè dispose des pré-requis pour le décollage de son développement. Le fonctionnement du conseil communal, les relations avec les institutions et les populations de même qu'avec les autres communes, et l'état actuel des services de la mairie incitent au renforcement de la gouvernance locale et au développement institutionnel de la commune.

## CHAPITRE II : POPULATION

### 2.1 Etat de la population

#### *2.1.1 Historique du peuplement*

On retiendra que, l'actuelle région Ifè et Isha est progressivement mise en place grâce à des mouvements migratoires d'origine Ilé-Itcha, Oyo et Ilé-Ifè au Nigeria. Le peuple Ifè et Isha (Nago de Bantè) a alors pour souche, l'ancien peuple Yoruba du Nigeria. Ce fait explique que la langue Ifè et Isha dérive du Yoruba et justifie l'intercompréhension linguistique et l'identité culturelle entre les Isha, les Yoruba, les Shabè et les Idasha. Les Ifè occupent Onze (11) villages administratifs tandis que les Isha en occupent Vingt trois (23).

#### *2.1.2 Evolution de la population*

Au troisième recensement de 2002, la Commune de Bantè a une population estimée à 82.129 habitants. Elle contribue à la population du département des Collines pour 15,32%. Elle occupe la cinquième place du point de vue population après les communes de Savalou, de Ouèssè, de Dassa et de Glazoué.

Cette population était de 46 699 habitants avec presque autant d'hommes (23 212) que de femmes (23 487) en 1992. Le taux de croissance démographique de l'ensemble de la Commune est de 3,8%, et de 4,8% pour la population rurale.

A l'horizon 2019, la population de Bantè avoisinerait les 210 479 habitants, plus de deux fois et demie la population actuelle, et dépasserait de près de 136 087 habitants cette population en 2025, c'est-à-dire atteindrait environ les 346 576 habitants.

### 2.1.3 Structure par sexe de la population

Le **tableau 1** fait apparaître trois zones de peuplement important. Il s'agit des arrondissements de Bantè, de Gouka et de Pira qui sont des arrondissements urbains, avec les plus grands nombres de villages.

**Tableau 1 : Population par sexe et par arrondissement dans la commune de Bantè**

| Division administrative | Population/Tous les ménages |               |               |
|-------------------------|-----------------------------|---------------|---------------|
|                         | Total                       | Masculin      | Féminin       |
| <b>AGOUA</b>            | 6 276                       | 3 021         | 3 255         |
| <b>AKPASSI</b>          | 8 979                       | 4 306         | 4 673         |
| <b>ATOKOLIBE</b>        | 9 181                       | 4 462         | 4 719         |
| <b>BANTE</b>            | 15 297                      | 7 448         | 7 849         |
| <b>BOBE</b>             | 4 393                       | 2 199         | 2 194         |
| <b>GOUKA</b>            | 13 765                      | 6 726         | 7 039         |
| <b>KOKO</b>             | 5 855                       | 2 819         | 3 036         |
| <b>LOUGBA</b>           | 6 006                       | 2 962         | 3 044         |
| <b>PIRA</b>             | 12 377                      | 6 192         | 6 185         |
| <b>Total commune</b>    | <b>82 129</b>               | <b>40 135</b> | <b>4 1994</b> |

Source : RGPH3, INSAE

### 2.1.4 Population active

Le taux d'activités dans la commune est de 63,57%, soit une population active estimée à 52 209. Mais, la proportion des actifs varie d'un secteur d'activité à un autre avec plus de 70% des actifs dans l'agriculture.

## 2.2 Ménages

### 2.2.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Elle est caractérisée par une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans 41.890, soit 50,96 % de la population totale. Les femmes y sont plus nombreuses et représentent 51,13 % de la population (41.994 femmes pour 40 135 hommes).

### 2.2.2 Taille des ménages

La taille moyenne des ménages est aujourd'hui de sept (7) membres, avec 12 726 ménages pour l'ensemble de la commune. Le nombre de ménages varie d'un arrondissement à un autre.

**Tableau 2 : Nombre de ménages par arrondissement**

| Arrondissements | Nombre de ménages |
|-----------------|-------------------|
| Agoua           | 968               |
| Akpassi         | 1 623             |
| Atokolibé       | 1 254             |
| Bobè            | 643               |
| Gouka           | 1 751             |
| Koko            | 919               |
| Lougba          | 920               |
| Pira            | 1 834             |
| Bantè           | 2 814             |

Source : RGPH3 (2002)

### 2.3 Ethnies

Plusieurs groupes socioculturels composent la population de la Commune de Bantè. Il s'agit des groupes allochtones qui sont venus plus tard, et constitués des :

- Idasha dans la ferme Odjougbilè dans l'Arrondissement d'Atokolibé ainsi que dans la ville de Bantè ;
- Mahi, Fon, Djerma et Ibo dans les grandes agglomérations de Bantè, de Gouka et de Pira ;
- Adja concentrés dans la ferme Adja-Pira et à Edahoué puis disséminés dans toute la Commune pour l'exploitation forestière ou agricole ;
- Holli sur la route de Lougba ;
- Peulh à Aletan, Gouka, Pira Bobè et Djagbalo ;
- Somba, Lokpa et Kotokoli exclusivement préoccupés par l'activité agricole sont installés tout au long de la Route Nationale Inter- Etats (RNIE 3).



Toutes ces ethnies allochtones cohabitent pacifiquement avec les autochtones, Isha et Ifè qui les aident dans la prospérité de leurs affaires et dans la sauvegarde de leurs intérêts communs

## **2.5 Religions**

Aux côtés et bien avant les religions importées existaient et continuent d'exister encore des croyances traditionnelles, des divinités telles que Tchankponon : dieu de la terre qui protège les hommes contre les épidémies, Ogou : dieu du fer qui protège les familles et assure la cohésion et l'harmonie au sein des foyers, Nrègba : dieu qui chasse les mauvais esprits. Ils sont aussi légion des fétiches sur lesquels s'appuient des hommes et des femmes à la recherche de solution à leurs multiples problèmes. Ce sont entre autres Abouloussi, Boukou, Nigbo, Boukou-Atchoko, Nonnon-Adélé, Nonnon-Adjakpa, Nonnon-Gadjou, Djafou, Adjakiroko, Abaloko, Nabata etc.

### 3.1 Pouvoir politique traditionnel

La plupart du temps, les habitants de la commune sont agglomérés dans les villages composés de hameaux. Ces hameaux sont le plus souvent peuplés de parents très proches ou de descendants d'un ancêtre commun.

L'organisation sociale au sein des groupes socioculturels est caractérisée par la structure patrilinéaire, c'est-à-dire que l'individu, dès sa naissance, prend le nom de son père qui lui donne le droit de lui succéder, comme c'est le cas dans la plupart des régions du Sud-Bénin et du centre Bénin.

Traditionnellement, cette structure sociale est pyramidale, avec au sommet le chef de clan ou de lignage, et à la base les ménages issus de ce lignage, avec à leur tête leurs chefs respectifs. Ce rôle de chef de ménage autrefois exclusivement réservé aux hommes, revient de plus en plus aux femmes avec des femmes comme chef de ménage dans plusieurs cas : veuvage, exode du mari, abandon du foyer par celui-ci, deuxième ou troisième épouse dans le cas de la polygamie. La famille au sens restreint du terme est le ménage monogame ou polygame, composé du chef de ménage, des enfants, de l'épouse ou des épouses, des collatéraux ou des personnes à charge. La règle de résidence est patri-virilocale, c'est-à-dire qu'une femme mariée va vivre avec son mari, chez les parents de ce dernier.

L'organisation traditionnelle fait état de l'existence de la chefferie traditionnelle aux côtés de l'autorité administrative composée des Chefs d'Arrondissement et des chefs de village. L'actuel roi de Bantè est Sessi Léonard LAOUROU, (ADE-FUNLUTU de son nom de règne). Il est le gardien de la tradition, garant de la coutume et du respect de la chose sacrée. Il existe également des chefs traditionnels dont les autorités s'étendent sur plusieurs villages, à Koko, Lougba, et Bobé dans le village de Djagballo. Le pouvoir traditionnel, malgré la modernité, conserve encore son caractère sacré.

### 3.2 Pouvoir politique moderne

Au niveau associatif, on note une certaine dynamique qui favorise des regroupements à caractères, culturel, économique ou autres. On peut distinguer :

- Des associations de développement. En effet, la commune de Bantè dispose des associations de développement, au niveau de chaque arrondissement ou groupe d'arrondissement (sud Bantè), et d'une association au niveau communal, qui s'apparente à une association faîtière des associations d'arrondissement, à l'instar de la plupart des localités du Bénin. Mais on ne note pas de relations fonctionnelles ni d'hierarchie entre l'association

communale et les associations d'arrondissement. Ces dernières étant autonomes dans leur fonctionnement.

- Un comité de territoire et des porteurs villageois, sur l'initiative du Programme de Développement Local des Collines, qui dans leurs attributions s'exercent à animer la vie locale et à se concerter avec les élus locaux en vue de la mise en œuvre du plan de développement communal et de son actualisation régulière avec les aspirations des populations.
- Des regroupements à caractère économique (les groupements de femmes, d'hommes ou mixtes de producteurs, les GVC, l'UCP, et des groupements d'artisans) ou autres regroupements d'intérêts spécifiques mis en place pour défendre leurs intérêts corporatifs ; c'est le cas des nombreuses associations d'artisans, de conducteurs, de gestions des marchés...
- Des regroupements autour de secteurs sociaux : l'Association des Usagers d'Eau Potable (AUEP) autour de la gestion des systèmes d'adduction d'eau installés dans la commune, et des Associations des Parents d'Elèves (APE) dans les écoles et collèges avec un bureau de coordination au sommet autour du secteur éducatif, le Comité de Gestion de centre de Santé (niveau communal) et des Comités de Gestion d'Arrondissement (COGEA) dans les arrondissements disposant de centres de santé, autour du secteur de la santé.

Il va sans dire que du point de vue de la dynamique associative, la commune de Bantè dispose de nombreux atouts et expériences, en dépit des dysfonctionnements encore enregistrés dans de nombreuses organisations ou associations.

### **3.3 Place de la femme dans la société**

Au niveau de toutes ces organisations et associations, la présence des femmes est remarquable, notamment dans les groupements féminins d'activités agricoles (en l'occurrence la transformation de produits agricoles), et dans les corps de métiers féminins (couture, coiffure...).

Par contre, elles sont minoritaires dans les autres types d'association à prédominance masculine. Le constat dans ces associations est la faible représentativité des femmes. Pour preuve, aucune d'elle n'est dirigée par une femme malgré le poids démographique de la femme dans la commune (41 994 femmes contre 40 135 hommes en 2002). Cette situation est remarquable dans les communes rurales du Bénin, caractérisées par une sous-scolarisation plus prononcée chez les femmes que chez les hommes.

***Tableau 3 : Répartition par genre de la population agricole et des chefs d'exploitation***

| Population totale |        |        | Actifs agricoles |        |        | Chefs d'exploitation |        |       |
|-------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|----------------------|--------|-------|
| hommes            | femmes | total  | hommes           | femmes | total  | hommes               | femmes | total |
| 42 135            | 41 994 | 82 129 | 23 727           | 11863  | 35 590 | 80%                  | 20%    | 100%  |

Source : CeCPA Bantè, Atlas monographique

Les activités d'élevage occupent autant les hommes que les femmes. Les volailles, les caprins et porcins sont élevés surtout par les femmes. L'élevage des bovins par contre est l'apanage des hommes.

## CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie de la commune de Bantè est essentiellement agricole. Elle repose sur les activités comme l'agriculture, l'élevage conventionnel et non conventionnel, la chasse, l'artisanat, la transformation des produits agricoles, l'exploitation des bois de feu et les services commerciaux y compris le transport. Le tourisme et l'industrie sont encore à une étape embryonnaire, marquée par l'unité artisanale d'extraction du miel à Tobé.

La structure de l'économie locale révèle que le secteur agricole à lui seul occupe plus de 72% des actifs avec plus de 68% des emplois générés par l'économie. Le secteur non agricole quant à lui, occupe 28% actifs avec 32% des emplois.

### 4.1 Agriculture

#### 4.1.1 Terres agricoles

La superficie totale cultivée pour l'ensemble des spéculations est de **138 264 ha** en 2003 avec une forte dominance des techniques d'association des cultures. Elle évolue d'année en année surtout avec l'accroissement de la production de l'anacardier qui dans la pratique occupe et met en jachère de vastes superficies. Cette tendance présage d'une forte pression foncière sur les terres agricoles de la commune au regard de la superficie cultivable de la commune évaluée à **192 300 ha**. Les surfaces exploitées sont généralement de petites exploitations comprises entre **0,5ha** et **6ha**. Néanmoins on y dénombre de rares exploitations extensives de plus de 6ha surtout pour les plantations d'anacardières. Par ailleurs, les terres agricoles

sont pour la plupart occupées par des hommes qui selon la sociologie du milieu en ont un droit d'héritage. Les hommes représentent environ 2/3 des chefs d'exploitation. Les terres agricoles sont aussi occupées par une forte colonie d'agriculteurs Adja principaux producteurs de cultures maraîchères et Somba principaux producteurs de variétés d'ignames importées avec de hauts rendements.

#### *4.1.2 Productions*

L'agriculture constitue la principale source de revenu de la commune. Elle est une agriculture de subsistance et porte sur les cultures vivrières que sont le maïs, le manioc, l'igname, le niébé, le voandzou, le riz produit à petite échelle dans les bas-fonds ; les produits maraîchers (tomate, piment, gombo, goussi) et les cultures de rente (arachide, coton, cajou) (**Tableau 4**). Quelques femmes, individuelles ou en association se livrent aux activités de maraîchage. Notons, qu'en dehors, du maïs et de l'arachide qui ont un accroissement positif tant en superficie qu'en production, les autres cultures ont vu leur évolution baissée entre les campagnes 2002/2003 et 2003/2004.

La production cotonnière, à la faveur de la crise dans laquelle la filière est plongée au plan national depuis quelques années, a évolué en baissant d'année en année. Malgré les espoirs ressuscités en 2004, la production du coton n'a pas retrouvé son envol dans la commune.

Le système d'exploitation agricole est aussi caractérisé par de faibles rendements, résultant des aléas climatiques et de la faible utilisation des techniques modernes de production. Les outils demeurent encore rudimentaires.

Par contre, malgré l'inexistence de données fiables sur la production des noix d'anacarde, cette culture de rente occupe d'année en année une bonne place dans la production agricole de la commune. Mais l'inexistence d'une organisation fiable de la filière ne permet pas de sécuriser les revenus des producteurs et rend la filière vulnérable et tributaire des marchés mondiaux.

Grâce à des actions de formation et d'information organisées au profit des producteurs par le PDL-Collines, le CeCPA et le PAMF, la production du riz, jadis reléguée au second plan, prend d'ampleur d'année en année.

Tableau 4 : Evolution des superficies (hectares) et des productions (tonnes) des principales cultures de la commune

| Cultures             |            | 2000/2001 | 2001/2002 | 2002/2003 | 2003/2004 |
|----------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Maïs</b>          | Superficie | 4 800     | 5 579     | 6 093     | 9 291     |
|                      | Production | 5 223     | 5 837     | 6 452     | 9 302     |
| <b>Riz</b>           | Superficie | 161       | 322       | 333       | 275       |
|                      | Production | 483       | 966       | 1 206     | 1 045     |
| <b>Sorgho</b>        | Superficie | 525       | 342       | 897       | 630       |
|                      | Production | 263       | 257       | 688       | 504       |
| <b>Igname</b>        | Superficie | 6 935     | 7 320     | 9 705     | 7 200     |
|                      | Production | 76 295    | 58 560    | 79 242    | 67 918    |
| <b>Niébé</b>         | Superficie | 2 275     | 2 400     | 2 275     | 3 022     |
|                      | Production | 2 029     | 2 160     | 1 429     | 2 072     |
| <b>Voandzou</b>      | Superficie | 32        | 18        | 50        | 65        |
|                      | Production | 64        | 18        | 35        | 46        |
| <b>Soja</b>          | Superficie | 670       | 248       | 930       | 968       |
|                      | Production | 1 005     | 372       | 605       | 629       |
| <b>Pois d'angole</b> | Superficie | 166       | 235       | 195       | 210       |
|                      | Production | 100       | 188       | 127       | 137       |
| <b>Arachide</b>      | Superficie | 1 190     | 1 019     | 1 309     | 2 658     |
|                      | Production | 707       | 534       | 185       | 1 761     |
| <b>Coton</b>         | Superficie | 4 289     | 4 256     | 485       | 630       |
|                      | Production | 3 594     | 3 242     | 530       | 480       |

Source : MAEP/DPP

### 4.1.3 Bilan céréalier

La commune de Bantè appartient au département des Collines où le bilan vivrier en céréales est positif. Mais, le bilan vivrier varie aussi bien selon les années et selon le type de céréale (**Tableau 5**). En effet, pendant la campagne 2005/2006, il est positif pour le maïs, mais il est négatif pour le mil et le riz.

**Tableau 5 : Bilan céréalier dans le département des Collines, campagne 2005/2006**

|                          | Maïs    | Mil/Sorgho | Riz      |
|--------------------------|---------|------------|----------|
| Département des Collines | 13 231  | - 10       | - 2 654  |
| Bénin                    | 124 830 | - 22 797   | - 54 118 |

Source : ONASA, 2005

### 4.1.4 Structures d'encadrement

Les producteurs agricoles sont encadrés et appuyés par le secteur du CeCPA Bantè, les projets et les ONG opérant sur le terrain.

## 4.2 Elevage

### 4.2.1 Effectifs du cheptel

Dans la commune de Bantè, diverses espèces d'animaux font l'objet d'élevage. Les plus importants sont les volailles, les caprins, les ovins, les bovins, et porcins. Récemment, avec l'appui des ONG et de quelques projets, les populations ont commencé à s'intéresser à l'élevage non conventionnel.

**Tableau 6 : Importance du cheptel par espèce dans la commune de Bantè en 2002**

| Espèces animales              | Taille du cheptel |
|-------------------------------|-------------------|
| Ovins                         | 7000              |
| Caprins                       | 13 500            |
| Porcins                       | 6000              |
| Bovins                        | 4000              |
| Volailles                     | 60 000            |
| Aulacaudiculture              | -                 |
| Cuniculture                   | -                 |
| Apiculture (nombre de ruches) | 2000              |

Source : CARDER secteur agricole de Bantè.

### 4.2.3 Différents types d'élevage

L'élevage pratiqué est de prédominance domestique et concerne les ovins, les caprins, les porcins, les bovins et autres volailles. L'élevage de bovin est pratiqué par des nomades peuls et transhumants qui détiennent le savoir-faire

De même, il est progressivement pratiqué l'élevage non conventionnel qui est prioritairement mené par la population urbaine et concerne les espèces que sont : les lapins, les aulacodes et les pondeuses. L'apiculture, occupe une place de choix dans l'élevage non conventionnel et est pratiqué surtout dans les arrondissements de Koko (où sont installées les infrastructures de la ferme Tobé), de Lougba, d'Akpassi, de Bobè, de Gouka, d'Atokolibé et d'Ottola (dans la commune de Savalou). Plus de mille producteurs s'investissent actuellement dans cette activité qui consiste à élever les abeilles, à extraire et à commercialiser le miel.

Par contre, la pisciculture, demeure une activité innovante toujours embryonnaire, malgré l'existence de bas-fonds et de structures d'appui telles que Born Fonden qui développe une intense activité en matière d'élevage non conventionnel.

Quant à la santé des animaux, elle est précieusement suivie par le personnel du CeCPA, quelques vétérinaires privés et six agents vétérinaires du projet PAMF.

Le revenu des éleveurs demeure modeste en raison du caractère de prestige de l'élevage et de l'inexistence de circuits de commercialisation adéquats.

## 4.3 Les unités économiques

### 4.3.1 Petites Unités de transformation

L'activité industrielle est encore à ses débuts d'installation. On note cependant l'installation et le développement progressif d'unités artisanales de transformation de bois (quelques scieries pour l'exploitation de bois) et des produits agricoles (unité d'extraction du miel, à Tobé, unité de transformation de noix d'anacarde en construction à Akpassi), etc.

La transformation artisanale des produits agricoles constitue l'une des principales activités des femmes (organisées ou non en groupements). Elle est dominée par cinq principales sous-activités que sont :

- La transformation du manioc en gari et tapioca qui est organisée à travers des centres de transformation installés par des structures d'appui et ONG opérant dans la commune
- La fabrication de sodabi à base de vin de palme.
- La fabrication du miel à Tobé. Cette sous-activité connaît une progression rapide en raison de la parfaite organisation de la filière et surtout du marché extérieur qui s'intéresse aux produits béninois.



- Le maïs aussi est transformé en plusieurs dérivés pour l'alimentation locale (akassa, bouillie, pâte, etc.)
- Depuis bientôt deux ans, des initiatives de décorticage de noix de cajou se prennent par les opérateurs économiques. Mais, signalons que l'expérience a été très tôt confrontée aux difficultés.

Les activités de transformation des produits agricoles concernent aussi l'arachide en huile et galette, le soja en fromage, la cossette d'igname en cousse-cousse locale " (wassa-wassa).

Malgré l'utilité des activités de transformation pour la création de la valeur ajoutée aux produits agricoles et pour rendre compétitifs les produits sur le marché, cette activité est très peu soutenue. Cette situation s'illustre par la quasi inexistence d'unités de transformation dignes de nom et le faible niveau d'équipement des producteurs en unités de transformation artisanale. L'inexistence de financements adaptés de l'agriculture contribue fortement à cet état de choses.

#### 4.4 Emploi

Dans la commune de Bantè, le taux d'activité est de 63.57% tandis que la population active est de 52 209. L'agriculture occupe la plus grande partie de la population de la commune.

**Tableau 7 : Répartition des actifs par secteurs d'activités**

| Branches d'activités               | Répartition de la population | Pourcentage des actifs |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------|
| Agriculture, chasse et pêche       | 35 590                       | 72%                    |
| Industrie et artisanat alimentaire | 3394                         | 6,5%                   |
| Entreprise BTP/ construction       | 653                          | 1,25%                  |
| Commerce restauration hôtellerie   | 7570                         | 14,5%                  |
| Transport et communication         | 1566                         | 3%                     |
| Administration et autre            | 1436                         | 2,75%                  |
| Total Bantè                        | 52 209                       |                        |

*Source : réalisé à partir des données du RGPH3, Documentation des collectivités locales et DDPS et atlas monographique*

## 4.5 Energie et Eau

### 4.5.1 Energie

La Commune de Bantè est peu éclairée. Elle bénéficie d'un programme d'électrification certes, mais c'est seulement les arrondissements de Bantè, Agoua et Gouka riverains de la voie inter Etats Savalou-Djougou qui sont connectés au réseau de la SBEE. Deux (2) autres arrondissements, ceux de Akpassi et de Pira sont en voie de connexion. Aussi, les villages Koko et de Gbédjè bénéficient de la pré électrification solaire.

### 4.5.2 Eau

L'approvisionnement en eau potable constitue un problème important dans la commune de Bantè. Les populations ont des difficultés surtout pendant une période de l'année, notamment au cours des mois de sécheresse (décembre à Avril)

L'alimentation en eau dans les villages est assurée par des citernes, des puits, des AEV et le réseau d'adduction d'eau de la SONEB.

La gestion participative de l'eau est assurée par les comités de gestion d'eau.

#### ➤ Les citernes.

Il s'agit des citernes hors sol de 20m<sup>3</sup> dans la majorité des cas. Elles existent dans les écoles surtout. D'autres formes de citernes existent dans quelques familles. Cette forme de points d'eau se trouve dans presque tous les villages et quartiers de ville de la commune.

#### ➤ Les puits.

On rencontre deux (02) catégories de puits. Il y a des puits traditionnels creusés souvent dans les bas-fonds ou sur les cours d'eau, et les puits modernes. On en dénombre environ une dizaine, dont ceux de Malomi, de Sako et de Gotcha sont les plus récents.

#### ➤ Les AEV et le réseau SONEB.

Le réseau d'adduction d'eau de la SONEB dans la commune de Bantè est limité au chef lieu des arrondissements d'Akpassi et de Bantè. Les arrondissements de Pira, de Koko, de Gouka, bénéficient d'une AEV, mais celle de Gouka qui n'est plus fonctionnelle est en réhabilitation.

Le tableau 8 présente la répartition spatiale des forages et fonçages de la commune de Bantè.

**Tableau 8 : Répartition spatiale des forages et fonçages de la commune**

| Arrondissements | Population   | Nombre de ménage | Nombre de forage et de fonçage |                |            | Ratio      |
|-----------------|--------------|------------------|--------------------------------|----------------|------------|------------|
|                 |              |                  | Fonctionnel                    | Non fonctionne | Total      |            |
| Agoua           | 6276         | 454              | 08                             | 06             | 14         | 785        |
| Akpassi         | 8979         | 566              | 07                             | 05             | 12         | 1283       |
| Atokolibé       | 9181         | 659              | 09                             | 09             | 18         | 1021       |
| Bantè           | 15279        | 1026             | 79                             | 47             | 126        | 1528       |
| Bobè            | 4393         | 320              | 06                             | 07             | 13         | 733        |
| Gouka           | 12258        | 866              | 12                             | 13             | 25         | 1022       |
| Koko            | 4745         | 470              | 10                             | 01             | 11         | 475        |
| Lougba          | 6006         | 469              | 12                             | 02             | 14         | 501        |
| Pira            | 12377        | 898              | 15                             | 04             | 19         | 826        |
| <b>Total</b>    | <b>88497</b> | <b>5728</b>      | <b>158</b>                     | <b>94</b>      | <b>252</b> | <b>824</b> |

*Source : Diagnostic participatif du PDC Bantè 2006*

Ce ratio de 824 habitants pour un point d'eau potable ne permet pas de garantir aux populations de Bantè le minimum de 20 litres d'eau par habitant par jour prévu par les normes nationales.

## **4.6 Transport et communications**

### *4.6.1 Transport*

Le transport des biens et des personnes est essentiellement assuré par les véhicules automobiles et les taxis motos (zémidjan évaluée en 2003 à 201).

Une gare routière est aménagée à Bantè, à Gouka et à Pira.

Les véhicules automobiles assurent les liaisons entre les communes de Bantè et l'extérieur d'une part et les arrondissements de Bantè d'autre part. Cette activité est relayée par les taxis motos à l'intérieur de la commune sur les pistes en terre aménagée ou des sentiers parcourant la commune et difficilement praticables en toute saison.

Les gares routières sont co- gérées par la Commune et les syndicats (UNACOB et UCTIB). La collecte des taxes et l'engagement des dépenses sont entièrement assurés par les bureaux des syndicats qui rendent compte trimestriellement à la Commune. Le Maire en qualité de Président du Comité de co- gestion est co- signataire des opérations de décaissement.

Trois types de taxes sont prélevées sur les gares routières. Elles varient suivant la capacité du véhicule.

**Tableau 9 : Taxes prélevées sur les gares routières**

| Type de véhicules                 | Chargement        | Tour             | Stationnement  |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|----------------|
| 5 places                          | 150-200           | 100              | 50             |
| 9 places                          | 300               | 100              | 50             |
| Bâchés                            | 500               | 100              | 50             |
| <b>Observations (affectation)</b> | <b>Co-gestion</b> | <b>Syndicats</b> | <b>Commune</b> |

**Sources :** Enquêtes menées par le Cabinet ODJO 2002

Le produit de la taxe de chargement est co-géré par le Maire et le bureau du Syndicat. Les recettes sont destinées à l'investissement et au fonctionnement courant dans la proportion suivante : 33% pour le fonctionnement du bureau du syndicat et 67% pour l'investissement.

Le produit de la taxe de tour est entièrement versé au Bureau du Syndicat. Le produit de la taxe de stationnement est régulièrement nulle car elle n'est plus perçue.

#### 4.6.2 Communications

La situation en matière de couverture téléphonique n'est pas du tout confortable.

Seule le réseau de la téléphonie rurale dessert la Commune. Son fonctionnement est subordonné aux intempéries climatiques. En matière de communication téléphonique, les arrondissements situés à l'intérieur de la commune restent et demeurent enclavés.

Cependant, des installations sont présentes à Bantè, Pira, Akpassi, Gouka et Koko et les populations attendent d'être branchées. Néanmoins, il existe quelques abonnés et des cabines privées régulièrement en panne à Bantè, à Gouka et à Pira.

Il existe dans la commune de Bantè, un bureau des PTT entièrement rénové, mais avec un personnel encore insuffisant. Les agences postales existantes dans certains arrondissements ne fonctionnent plus. Il n'existe aucun réseau de téléphonie cellulaire dans la Commune.

Cette situation peu reluisante en matière de télécommunication fait de Bantè une Commune enclavée, lorsqu'on sait que la télécommunication contribue à réduire la mobilité des personnes, donc à réduire le temps des transactions, les risques d'accidents de route.

La commune est complètement en marge des TIC étant donné qu'il n'y a aucune connexion Internet.

Seules les radios de proximité de Ilèma et de Tchetti sont captées dans la Commune.

#### 4.7 Commerce

Les activités commerciales dans la commune de Bantè s'articulent autour de quatre grands pôles à savoir : Bantè, Gouka et Pira et Lougba. Les principaux acteurs du commerce sont les femmes de tous les âges.

Les activités se ramènent à la commercialisation des produits agricoles ou de leurs dérivés et à la revente, souvent en détail, des produits manufacturés.

A part les trois pôles où l'on peut rencontrer des commerçants formalisés et dotés d'un important capital, le secteur informel y est dominant. L'activité commerciale revêt souvent la forme du petit commerce. Les boutiques se retrouvent essentiellement dans les zones urbaines et les propriétaires de ces infrastructures sont en majorité des nationaux. Une importante colonie de Ibo, de Yorouba et Adja tient le commerce des produits importés et exercent pour la plupart dans l'informel.

##### 4.7.1 Infrastructures

Les principales infrastructures du commerce dans la commune de Bantè sont constituées par les hangars, les magasins et les boutiques.

**Tableau 10 : Répartition des marchés de la commune de Bantè et leur importance.**

| N°           | Arrondissement     | Nom du marché | Influence | Hangar    |            | Appatam    |            | Magasin  |          | Boutique  |           | Hors abris |
|--------------|--------------------|---------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|----------|----------|-----------|-----------|------------|
|              |                    |               |           | Nb        | Place      | Nb         | Place      | Nb       | Place    | Nb        | Place     |            |
| 1            | Bantè              | Bantè         | Régional  | 20        | 101        | 126        | 251        | 0        | 0        | 0         | 0         | 147        |
| 2            | Gouka              | Owodé         | Régional  | 8         | 46         | 127        | 274        | 4        | 4        | 25        | 25        | 145        |
| 3            | Pira               | Pira          | Régional  | 9         | 54         | 33         | 68         | 0        | 0        | 0         | 0         | 54         |
| 4            | Lougba             | Alétan        | Régional  | 8         | 48         | 15         | 19         | 2        | 3        | 1         | 1         | 85         |
| 5            | Lougba             | Lougba        | Local     | 1         | 6          | 11         | 16         | 0        | 0        | 0         | 0         | 65         |
| 6            | Agoua              | Agoua         | Local     | 0         | 0          | 16         | 40         | 0        | 0        | 1         | 1         | 58         |
| 7            | Attokolibé (Aroba) | Adjagoulè     | Local     | 0         | 0          | 16         | 40         | 0        | 0        | 0         | 0         | 77         |
| 8            | Akpassi            | Akpassi       | Local     | 0         | 0          | 11         | 27         | 0        | 0        | 1         | 1         | 58         |
| <b>TOTAL</b> |                    |               |           | <b>46</b> | <b>255</b> | <b>356</b> | <b>724</b> | <b>6</b> | <b>7</b> | <b>29</b> | <b>29</b> | <b>729</b> |

SOURCE : Enquête cabinet Odjo dans cadre PDL-Collines., 2002

#### *4.7.2 Produits*

Selon une étude réalisée par le PDL-Collines en 2002, les produits vestimentaires (21,9%), les produits de l'agriculture (14,4%), les produits agricoles transformés (12,6%) et les produits alimentaires/divers (10,4%) dominent les échanges sur les marchés de la Commune de Bantè.

#### *4.7.3 Circuits de commercialisation*

Les cadres privilégiés d'exercice de l'activité commerciale sont les marchés de la commune.

La Commune de Bantè compte 8 (huit) marchés dont 4 (quatre) d'influence régionale et 4 (quatre) autres d'influence locale. Au total, les marchés occupent environ 7,045 ha dont le niveau d'équipement est relativement acceptable.

### **4.8 Tourisme et hôtellerie**

Dans la commune de Bantè, il existe au niveau de certains arrondissements des sites potentiellement touristiques qu'il faut valoriser. Il s'agit entre autres : la rivière aux caïmans sacrés, la marre aux poissons sacrés d'Atokolibé, la colline aux pitons royaux et aux cobayes, la colline à tunnel de Agbon, la forêt peuplée d'antilope et le centre de traitement du miel à Tobé, à Koko, les buffles de la savane d'akpaka et des forêts de Banon, la forêt sacrée de igbo-koufè de Bobè, la source de Basso à Adjigo, l'arbre fétiche Iroko de Lougba, les monts pittoresques Koubété et Oladjé de Bantè, Bouko atchoko de Pira, le couvent fétiche Nonnon Adjakpa de Djagbalo.

La commune ne dispose pas d'infrastructures d'accueil en nombre suffisant. Les quelques rares réceptifs touristiques en cours d'installation sont : Auberge ALBARIKA et Johannesburg à Bantè", Etoile des Collines et La Source à Akpassi et Sènan à Agbon Il existe aussi quelques lieux de couchette et quelques restaurants plus ou moins aménagés.

Ce secteur a semblé durant des années être occulté par les politiques sectoriels et même l'intervention des ONG opérant dans la commune.

Du coup, de nombreuses curiosités touristiques du territoire demeurent toujours dormantes. Il convient toutefois de signaler qu'une étude est actuellement en cours de réalisation par la commune avec l'appui du Programme de Développement Local des Collines pour cerner la problématique de développement du secteur.

#### **4.9 Pêche et chasse**

La chasse est l'exploitation brute de la faune, mais cette activité a une importance moindre dans la commune de Bantè pour deux raisons fondamentales :

- l'augmentation de la population et la pression démographique sur les forêts a eu pour effet la quasi disparition des animaux sauvages dans les régions les plus peuplées ;
- dans le souci de protéger la faune, la chasse est réglementée par les services des eaux et forêts et le classement des forêts par le projet d'Aménagement des Massifs Forestiers (PAMF).

Cette activité ne se pratique le plus souvent que pendant la saison sèche.

En ce qui concerne la pêche, elle ne se pratique qu'en tant qu'une activité de subsistance dans la commune de Bantè malgré la présence de certains cours d'eau.

## **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**

### **5.1 Santé**

La situation sanitaire des populations de la commune de Bantè n'est pas du tout enviable si l'on considère les infrastructures, les équipements, le personnel de santé ainsi que les taux de morbidité et de mortalité constatées par l'état des lieux.

#### *5.1.1 Principales maladies*

La grande faiblesse notée dans le secteur de la santé est la prévalence de plusieurs maladies avec des affections les plus courantes comme le paludisme, les maladies diarrhéiques, les Infections Respiratoires Aiguës (pendant l'inter saison). Ces maladies sont également les plus meurtrières dans la commune. L'infection du VIH/SIDA constitue également une sérieuse menace pour les populations de la commune de Bantè. Concernant les grandes affections comme la rougeole, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et la tuberculose, leur prévalence est décroissante depuis 1994 grâce aux programmes élargis de vaccination.

### 5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

Le taux de fréquentation des centres de santé pour les soins curatifs est très bas (moins de 30% depuis deux ans au moins), et a pour conséquence un fort taux de mortalité de façon générale. Le nombre total de demandeurs de soins est passé par exemple de 38 031 à 26 803 puis à 23 580 respectivement en 2002, 2003 et 2004.

**Tableau 11 : Indicateurs de prestation des Centres de Santé dans la commune en 2004**

| Indicateurs  | Niveau  |
|--|---|
| Population totale desservie  | 87734 âmes  |
| Nouveaux consultants   | 21669   |
| Taux de fréquentation  | 28%   |
| Cas référés  | 322 soit un taux de référence de 1%                       |
| Consultations prénatales et planning familial                            | 9551  |
| Accouchements assistés   | 2489  |
| Consultations post natales   | 849 sur 4387 attendues soit un taux de réalisation de 19% |
| Nombre de cas d'accouchements référés pour une meilleure prise en charge | 133 soit un taux de référence de 5%                       |

*Source : Etude diagnostic PDC D Bantè, 2006*

D'autre part, les populations de la commune de Bantè font recours à des pratiques peu recommandables en matière de santé telles que l'automédication, les traitements traditionnels sans aucun diagnostic, plaçant ainsi le centre de santé comme troisième recours mais bien souvent à des phases critiques des maladies.

### 5.1.3 Infrastructures et équipements

En matière d'infrastructures sanitaires, la commune de Bantè compte six (6) centre de santé, deux (2) UVS dont une seule fonctionnelle, deux (2) maternités isolées et 3 cabinets privés.

Le **tableau 12** présente le point des infrastructures et équipements (lits d'hospitalisation et de maternité) sanitaires publics de la commune de Bantè.



**Tableau 12 : Répartition spatiale et état des infrastructures de santé par arrondissement en 2004**

| Arrondissement   | Infrastructures et équipements (lits) publics |             |           |           |          |           |                    | Perspectives avant fin 2007 |
|------------------|---|-------------|-----------|-----------|----------|-----------|--------------------|-----------------------------|
|                  | Maternité                                     | Dispensaire | LM        | LH        | Labo     | Logement. | Dépôt de pharmacie |                             |
| <b>AGOUA</b>     | 1   | 1           | 6         |           | -        | 2         | 1                  | -                           |
| <b>AKPASSI</b>   | -   | 1 (UVS)     | -         |           | -        | -         | -                  | -                           |
| <b>ATOKOLIBE</b> | -   | 1 (UVS)     | -         |           | -        |           | -                  | A rendre fonctionnel        |
| <b>BANTE</b>     | 1   | 1           | 36        | 28        | 1        | 2         | 3                  |                             |
| <b>BOBE</b>      | 1(MI)   | -           | -         |           | -        | 1         | 1                  | Construction d'un CS        |
| <b>GOUKA</b>     | 1   | 1           | 26        |           | -        | 2         | 1                  | -                           |
| <b>KOKO</b>      | 1(MI)   | -           | -         |           | -        | 1         | -                  | -                           |
| <b>LOUGBA</b>    | 1   | 1           | 4         |           | -        | 1         | 1                  | -                           |
| <b>PIRA</b>      | 1   | 1           | 9         |           | -        | 2         | 1                  | -                           |
| <b>Total</b>     | <b>7</b>                                      | <b>7</b>    | <b>81</b> | <b>28</b> | <b>1</b> | <b>11</b> | <b>8</b>           | <b>-</b>                    |

*Source* : Centre de Santé Communal de Bantè. MI = Maternité Isolée

#### 5.1.4 Personnel de santé

Le personnel soignant dans le public se compose d'un (1) médecin généraliste qui est en même temps le responsable du centre de santé Communal de Bantè, de deux (2) sages femmes, de quinze (15) infirmiers dont cinq (5) diplômés d'Etat et dix (10) infirmiers de Santé, de trois (3) techniciens de laboratoire et de vingt deux (22) aides soignants. On retrouve au sein de ce personnel très insuffisant (au vu des ratios de l'OMS et du Bénin) divers statuts à savoir : Agents permanents de l'Etat, Agents contractuels de l'Etat, Agents communautaires.

On rencontre fréquemment des tradithérapeutes. Ceux-ci interviennent efficacement dans le traitement de certaines maladies pour les quelles la médecine moderne semble inefficace. Ils jouent donc un rôle important dans la commune

Une comparaison, des ratios (effectif du personnel par habitant) avec les statistiques au niveau national, confirme l'insuffisance chronique de personnel qualifié avec son corollaire de forts taux de référence et de mortalité surtout infantile déplorés par les populations. Ainsi :

- Toute la population de la commune de Bantè soit 87 734<sup>2</sup> habitants se partage 1 médecin généraliste alors que les normes de l'OMS ont prévu un (1) médecin généraliste pour 10 000 habitants ;
- 848 habitants de Bantè se partagent 1 infirmier pendant que le minimum prévu par l'OMS est de 5 000 personnes pour un infirmier ;
- 10 530 Femmes en âge de procréer de Bantè se partagent une sage femme alors que le ratio pour l'OMS est de 5 000 FAP par sage femme ;

Toute la population de Bantè soit 87 734 habitants se partage les services de trois Techniciens de laboratoire alors que le ratio pour l'OMS est de 2 500 habitants par technicien de laboratoire

### *5.1.5 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies*

Le taux moyen de couverture vaccinale enregistré au cours des 3 dernières années est de 80%. Il est loin de l'objectif de 100% visé par le Ministère de la Santé publique

Dans le domaine de la vaccination infantile pour les enfants de 0 à 11 mois, (3509 enfants attendus), les résultats sont les suivants :

- BCG réalisée : 2 949 soit un taux de réalisation de 84%
- Polio 0, Polio 1, Polio 2 et Polio 3 respectivement 2 872, 2 996, 2 851, et 2 847 soit un taux moyen de réalisation de 81%
- VAR réalisé 2 464 soit un taux de réalisation de 70%
- DTC 1, DTC 2, DTC 3, respectivement 2 965, 2 794, 2 797 soit un taux moyen de réalisation inférieur à 81%.

## **5.2 Education**

La commune de Bantè, pour l'année scolaire 2004-2005 dispose, en matière d'éducation formelle, de trois (3) écoles maternelles dont deux (2) privées, soixante trois écoles (63) primaires dont quatre (4) privés et de six (6) collèges d'enseignement général.

Au niveau de toutes les écoles, il existe des associations des parents d'élèves plus ou moins structurées et participant tant bien que mal à la vie de l'école.

---

<sup>2</sup>Estimation faite en 2004 par le centre de santé.

### *5.2.1 Infrastructures scolaires*

Contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des Communes où le nombre d'enseignant est nettement inférieur au nombre de classes ouvertes, La Commune de Bantè a le privilège d'avoir autant d'enseignant que de classe, soit pour l'année scolaire 2004-2005, 330 maîtres et maîtresses pour 330 classes (un taux de couverture de 100%).

Pour l'année scolaire 2004–2005, des 330 classes (dont 306 pour le public) que compte l'enseignement primaire, seulement 98 soit 29% sont en matériaux définitifs et en bon état. La situation des 208 restants au niveau du public se présente comme suit :

- 36 classes en matériaux définitifs et en mauvais état ;
- 129 classes en terre de barre ;
- 43 apatams.

Notons que l'existence d'infrastructures et d'équipements scolaires en matériaux définitifs, est le fait, pour la plupart, des actions du gouvernement, de l'ONG Borne Fonden et du PDL Collines.

L'enseignement primaire privé est très peu développé dans la Commune. Il se compose de 4 écoles primaires avec un effectif de 882 élèves repartis dans 24 classes avec 24 enseignants pour l'année 2004-2005.

La seule école maternelle publique est au chef lieu de la Commune avec seulement 42 enfants pour 2 enseignants. Les 2 autres écoles maternelles sont privées. Il existe 4 centres de petite enfance (CePIV) créés et animés par l'ONG Borne Fonden à Akpassi et Bantè.

L'enseignement secondaire dans la commune de Bantè est animé par six (6) Collèges d'Enseignement Général (CEG) publics : les CEG 1 et 2 de Bantè, le CEG de Gouka, le CEG de Pira, le CEG de Agoua et le CEG de Lougba.

### *5.2.2 Répartition du personnel et des infrastructures scolaires par niveau*

Le ratio écoliers/enseignant est légèrement en dessous de 51 (moyenne nationale : 51 écoliers par classe), avec une disparité entre les arrondissements (43 à Lougba et 61 à Pira).

Si l'on considère l'année scolaire 2004–2005, ce personnel de 330 enseignants encadre 17 287 écoliers dont 9 653 garçons (55%) et 7 634 filles (45%).

Au niveau secondaire, sur le plan pédagogique on note :

Une pénurie d'enseignant qualifié; en 2005-2006, au CEG 1 Bantè qui est le plus grand collège de la Commune, il y a que trois (3) enseignants APE et trois (3)

contractuels de l'Etat pour les 2270 élèves. Ce personnel est complété par une cinquantaine de contractuels locaux dont la majorité n'a que le niveau BAC. Au niveau de certains CEG, le personnel enseignant est à 100% composé de contractuels locaux.

#### 5.2.4 Effectifs scolaires par sexe

**Tableau 13 : Evolution des effectifs au niveau des cours primaires de 2001 à 2005**

| Années      | Effectif filles | Garçons | Total  |
|-------------|-----------------|---------|--------|
| 2000 – 2001 | 6 308           | 8 941   | 15 249 |
| 2001 – 2002 | 6 219           | 9 079   | 15 298 |
| 2002 – 2003 | 7 442           | 10 235  | 17 677 |
| 2003 – 2004 | 7 786           | 10 416  | 18 202 |
| 2004 – 2005 | 7 901           | 10 223  | 18 124 |

Source : CS Bantè

**Tableau 14 : Etat récapitulatif des élèves et enseignants dans les collèges en 2004-2005**

| Collèges    | Etat du personnel enseignant |    |             |    |           |    |                   |    | Total élèves |     |
|-------------|------------------------------|----|-------------|----|-----------|----|-------------------|----|--------------|-----|
|             | APE                          |    | Contractuel |    | vacataire |    | Total enseignants |    |              |     |
|             | H                            | F  | H           | F  | H         | F  | H                 | F  | G            | F   |
| CEG1 Bantè  | 2                            | 0  | 5           | 1  | 44        | 3  | 51                | 4  | 1570         | 484 |
| CEG 2 Bantè | 01                           | -  | -           | -  | 12        | 01 | 13                | 01 | 180          | 72  |
| CEG Agoua   | 00                           | 00 | 00          | 00 | 04        | 00 | 04                | 00 | 84           | 31  |

Source : Les administrations des collèges de la commune de Bantè

Légende : H = Homme ; F = femme/fille ; G = Garçon

#### 5.2.5 Alphabétisation

Dans la commune de Bantè, le processus d'alphabétisation amorcé dans les années 70 et 80 avec le Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle est en nette régression. Cependant, dans certains arrondissements, quelques centres subsistent grâce aux efforts des groupements villageois et des groupements féminins.

Les activités d'alphabétisation de la commune de Bantè sont coordonnées par le Centre Départemental d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (CDAEA) des Zou-Collines basé à Savè.

La démarche adoptée pour la promotion de l'alphabétisation se base sur la sensibilisation et la négociation. Elle consiste pour les acteurs de l'alphabétisation à aller vers les groupes cibles, leur parler des méfaits de l'analphabétisme et des avantages de l'alphabétisation afin d'obtenir leur avis favorable pour l'ouverture d'un centre d'Alphabétisation.

Les documents disponibles sont en langue Nagot. L'ONG CADEFÉ a fait une bonne place pour l'alphabétisation des femmes surtout dans son programme triennal 2006-2008.

#### *5.2.6 Centres de formation*

Il concerne essentiellement les corps de métiers. Il s'agit donc des différents ateliers qu'on retrouve au niveau de tous les arrondissements mais avec une forte concentration dans les arrondissements de Bantè, de Pira et de Gouka. On y retrouve pratiquement tous les corps de métiers mais les plus importants sont la coiffure, la couture, la menuiserie... Le problème majeur de ce type d'éducation est le manque de centre de formation artisanal. Les artisans de la commune sont bien structurés et ont même un collectif communal.

### **5.3 Arts, culture, sports et loisirs**

#### *5.3.1 Arts et culture*

En dehors de l'artisanat alimentaire, il se développe dans la commune une intense activité d'artisanat de service qui, pour l'instant est presque dans l'informel, même si des efforts de leur structuration et formalisation sont entamés par le gouvernement dans la perspective de la création de la chambre des métiers.

L'activité de l'artisanat toutes catégories confondues occupe près de **7%** de la population active de la commune à travers les 11 branches d'activités de l'artisanat récemment définies par la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin. Il s'agit de : du bâtiment, l'alimentation, métaux et construction mécaniques, fibres végétales-bois, textiles-habillement- cuirs- peaux, arts et décoration, poterie et céramique, installation- maintenance- entretien réparation-images, électronique-électricité- froid et enfin hygiène soins corporels. L'artisanat formel est très peu développé dans la commune.

#### *5.3.2 Sports et loisirs*

Dans le domaine du sport, il existe au niveau de tous les arrondissements des équipes de football et des terrains de football mais non réglementaires et non aménagés. Ces terrains appartiennent pour la plupart aux établissements scolaires.

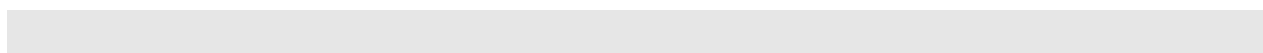
Un stade municipal est en construction au chef lieu de la commune. Les équipements sportifs sont presque inexistants.

Bantè dispose d'une maison des jeunes et de loisirs au chef lieu de la commune.

Vu la diversité des rythmes folkloriques pratiqués, d'importants artistes de musique traditionnelle peuvent être promus en organisant régulièrement des spectacles et concours de chansons et de danses traditionnelles. Au nombre des rythmes et danses traditionnelles, on peut citer: Agbadja, Akoto, Guèlèdè, N'go, Djikpo, Toba, Ogou, Iddji, Goumbé, Tchingoumé, Kpokpo, Agoudé, Agbé, Ndjaguédé, gangalo etc...

Certains jeux traditionnels tels que Adji, ogo, Kaléta sont développés dans la commune mais ne sont pas organisés.

.



### 6.1 Evolution du budget communal

Le budget de la Commune de Bantè est, sur la période des cinq dernières années, régulièrement voté en équilibre. Les prévisions ont connu une évolution très nette de l'exercice 2000 à l'exercice 2001 avant de chuter en 2002.

Globalement, sur les cinq ans, les recettes de la commune ont évolué en dent de scies (**tableau 17**)

Les années 2001 et 2004 ont été celles de boum financier pour la commune. Cela s'explique par le versement de la taxe de voirie et les recettes issues des patentes sur les activités du bitumage de la route Savalou-Djougou.

Les comptes administratifs de la commune dégagent une épargne brute significative sur la période des cinq ans étudiée.

En moyenne la commune opère un prélèvement annuel de **9 690 444F** sur ces recettes de fonctionnement pour des fins d'investissement.

Ces prélèvements sur recettes de fonctionnement contribuent à l'accroissement de la capacité d'investissement de la commune. La capacité moyenne annuelle d'investissement de la commune est de **28 052 989 F**. Mais, elle demeure très faible et largement tributaire des ressources de dons et legs des PICARDS en France ; ce qui témoigne de la vulnérabilité financière de la Commune.

Par ailleurs, la Commune ne veille pas pour dégager des capacités de financement suffisantes sur les cinq ans. En moyenne, elle dégage des capacités de financement de **-1 010 541F**. Ce qui n'augure pas d'une viabilité financière probable de la commune. De ce point de vue, la commune de Bantè ne remplit pas des conditions nécessaires pour accéder aux emprunts auprès des institutions de financement des communes (disposition de l'article 57 de la loi 98- 007 portant régime financier des communes en République du Bénin), puisqu'elle n'est pas relativement solvable.

**Tableau 15 : Equilibre financier de la commune de 2000 à 2004**

| Années         | BUDGET SECTION FONCTIONNEMENT |                    |                         | BUDGET SECTION INVESTISSEMENT |                                       |                    |                                      |
|----------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|
|                | Recettes<br>1                 | Dépenses<br>2      | Epargne<br>Brute A= 1-2 | Recettes<br>3                 | Capacité<br>d'investissement<br>B=A+3 | Dépenses<br>4      | Capacité de<br>Financement<br>C= B-4 |
| <b>2000</b>    | 25 090 959                    | 22 301 612         | 2 789 347               | 12 790 215                    | 15 579 562                            | 15 498 190         | 81 372                               |
| <b>2001</b>    | 56 381 399                    | 30 747 742         | 25 456 230              | 26 226 435                    | 51 682 665                            | 48 682 865         | 2 999 800                            |
| <b>2002</b>    | 31 707 742                    | 24 501 885         | 7 205 857               | 15 377 068                    | 22 582 925                            | 25 504 569         | -2 921 644                           |
| <b>2003</b>    | 31 620 280                    | 30 925 169         | 695 111                 | 17 871 882                    | 18 566 993                            | 23 051 815         | -4 484 822                           |
| <b>2004</b>    | 54 663 882                    | 42 358 207         | 12 305 675              | 19 547 129                    | 31 852 804                            | 32 580 216         | -727 412                             |
| <b>Total</b>   | <b>199 464 262</b>            | <b>150 834 615</b> | <b>48 452 220</b>       | <b>91 812 729</b>             | <b>140 264 949</b>                    | <b>145 317 655</b> | <b>-5 052 706</b>                    |
| <b>Moyenne</b> | <b>39 892 852</b>             | <b>30 166 923</b>  | <b>9 690 444</b>        | <b>18 362 546</b>             | <b>28 052 989</b>                     | <b>29 063 531</b>  | <b>-1 010 541</b>                    |

Source : Exploitation des comptes administratifs de la commune.



## **6.2 Recettes**

Les réalisations des recettes budgétaires connaissent une croissance relative avec des taux très appréciables. Les taux de réalisation sont significatifs et en moyenne de **62%** de 2000 à 2004. Les performances en matière de réalisation des recettes budgétaires totales ont été les plus bonnes en 2001 et 2002, avec un taux de réalisation de **71 et 73%**.

Les réalisations des recettes d'investissement ont été en moyenne plus faibles que celles des fonctionnements soit 40% contre 83% en moyenne pour le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de la Commune de Bantè sont constituées par quatre principales ressources :

- les ressources fiscales levées par le CIPE de Savalou ont représenté en moyenne et par an 20% des recettes totales.
- Les ressources non fiscales dont la gestion est assurée par les services communaux avec l'appui technique de la Recette Perception ont connu une progression irrégulière, restent toujours faibles et avoisinent en moyenne 13% des recettes globales
- Les divers transferts de l'Etat (67% en moyenne des recettes globales) constituent les principales ressources qui alimentent les recettes de fonctionnement de la Commune

### **Recettes fiscales**

La gestion des ressources fiscales de la Commune de Banté est assurée par le CIPE de Savalou. Elles comprennent :

- Les contributions foncières des propriétés bâties ;
- Les contributions foncières des propriétés non bâties ;
- Les impôts sur les activités : la Patente
- Les impôts sur les débits de boisson (établissements vendant des boissons alcoolisées) :
- La Licence
- Les taxes sur les armes à feu.

### **Recettes non fiscales**

Les ressources non fiscales comprennent essentiellement par grand groupe :

- Les produits du patrimoine de la Commune ;
- Les droits et taxes sur les services marchands (marchés, gares routières, abattoirs et occupation temporaire du domaine public) ;
- les produits des taxes et impôts indirects (taxe de pacage des animaux, taxe sur les boissons alcoolisées, taxe sur les manifestations, etc...)
- Les produits des opérations d'expéditions des actes administratifs et des amendes de simple police (amendes prononcées par les tribunaux correctionnels ou de simple police pour les contraventions ou délits commis sur le territoire de la Commune).

La mobilisation des recettes non fiscales est assurée par les services communaux :

Le Bureau des Affaires Economiques assure le placement des valeurs inactives, la mission de collecte des taxes et droits sur les marchés, les gares routières et les abattoirs ;

Le Bureau des Affaires Financières est chargé de la gestion des valeurs inactives et des collecteurs qui assurent sur le terrain le placement des tickets de droits et taxes auprès des usagers ;

Le Bureau de l'Etat civil assure le placement des timbres et le prélèvement des droits lors des opérations de légalisation, d'authentification et de délivrance d'actes administratifs.

La gestion des ressources non fiscales est assurée par les services communaux de Bantè avec la participation des services déconcentrés de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### **6.3 Dépenses**

Les dépenses ont connu une évolution irrégulière de 2000 à 2002 avant d'enregistrer une croissance régulière de 2002 à 2004. Cette situation s'explique par l'avènement des conseils communaux avec les charges récurrentes. L'importance des dépenses est aussi liée à l'importance des recettes. Les efforts de réalisation des dépenses par les services financiers sont approximativement les mêmes pour les dépenses de fonctionnement que pour les dépenses d'investissement.

Les dépenses par habitant quant à elles ont évolué en dents de scie. Selon les informations recueillies dans les comptes administratifs et dans les comptes de gestion, les dépenses d'investissement ont concerné les dépenses d'équipement et d'immobilisation (aménagement et équipement des bureaux, l'acquisition et grosses réparations des matériels roulants) et les investissements en matière d'équipements socio économiques surtout sur financement du PDL COLLINES. L'effort d'investissement de la commune s'évalue à **40%** par rapport aux dépenses de fonctionnement.

**Tableau 16 : Recettes budgétaires et leur évolution de 2000 à 2004**

| Années | Recettes de fonctionnement |                   |                     | Recettes d'investissement |                   |                     | Total des recettes |                   |                     |
|--------|----------------------------|-------------------|---------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
|        | Prévision budgétaire       | Réalisation       | Taux de réalisation | Prévision budgétaire      | Réalisation       | Taux de réalisation | Budget Primitif    | réalisation       | Taux de réalisation |
| 2000   | 33 077 768                 | <b>25 090 959</b> | 75%                 | 30 300 000                | <b>12 790 215</b> | <b>42%</b>          | 63 377 768         | <b>37 881 174</b> | 59%                 |
| 2001   | 62 957 015                 | <b>56 381 399</b> | 90%                 | 53 700 000                | <b>26 226 435</b> | <b>49%</b>          | 116 657 015        | <b>82 607 834</b> | 71%                 |
| 2002   | 34 500 000                 | 31 707 742        | 92%                 | 30 000 000                | <b>15 377 068</b> | <b>51%</b>          | 64 500 000         | <b>47 084 840</b> | 73%                 |
| 2003   | 55 400 000                 | <b>31 620 280</b> | 57%                 | 59 931 150                | <b>17 871 882</b> | 30%                 | 115 331 150        | <b>49 492 162</b> | 42%                 |
| 2004   | 55 400 000                 | <b>54 663 882</b> | 89%                 | 59 931 150                | <b>19 547 129</b> | 27%                 | 115 331 150        | <b>74 211 011</b> | 64%                 |

*Sources* : Budgets : Commune de Bantè 2000 à 2004, rapport ODJO, base de donnée PDL- Collines

*Tableau 17 : Evolution des dépenses budgétaires de la commune de 2000 à 2004*

| Années | dépenses de fonctionnement |             |                     | dépenses d'investissement |             |                     | Total des dépenses   |             |                     |
|--------|----------------------------|-------------|---------------------|---------------------------|-------------|---------------------|----------------------|-------------|---------------------|
|        | Prévision budgétaire       | Réalisation | Taux de réalisation | Prévision budgétaire      | Réalisation | Taux de réalisation | Prévision budgétaire | réalisation | Taux de réalisation |
| 2000   | 37 700 000                 | 22 301 612  | 59%                 | 36 000 000                | 15 498 190  | 43%                 | 73 700 000           | 37 799 802  | 51%                 |
| 2001   | 62 957 015                 | 30 747 742  | 49%                 | 54 000 000                | 48 682 865  | 90%                 | 116 957 015          | 79 430 607  | 67%                 |
| 2002   | 34 500 000                 | 24 501 885  | 71%                 | 30 000 000                | 25 504 569  | 85%                 | 64 500 000           | 50 006 454  | 78%                 |
| 2003   | 61 269 818                 | 30 925 169  | 50%                 | 71 831 150                | 23 051 815  | 32%                 | 133 100 968          | 53 977 084  | 41%                 |
| 2004   | 61 269 818                 | 42 358 207  | 69%                 | 71 831 150                | 32 580 216  | 45%                 | 133 100 968          | 74 948 423  | 56%                 |

Source : PDC Bantè, 2006

### 7.1 Milieu physique

#### Atouts

- Existence de forêts classées (FC Agoua et des mont Kouffè)
- Existence de beaucoup de bas-fonds de forêts privées, cours d'eau, carrières de sable, de gravier et de latérites, de terres fertiles

#### Contraintes

- Bas-fonds peu ou mal exploités
- Insuffisance des outils et moyens de mise en valeur des bas-fonds
- Exploitation anarchique et abusive des forêts et des terres.
- Mauvaise exploitation du gravier, du sable et de latérite par des privés
- Mauvaise gestion du patrimoine forestier

### 7.2 Niveau organisationnel

#### Atouts

- Existence d'un conseil communal fonctionnel
- Existence dans la mairie de quelques services adaptés
- Présence remarquable d'ONG, projets et services déconcentrés de l'Etat
- Existence d'une pratique de maîtrise d'ouvrage communal et d'intercommunalité
- Tenue régulière des réunions du conseil communal
- Forte mobilisation des populations autour des actions de développement
- Appartenance de Bantè au groupement intercommunal des collines et à l'ANCB.

#### Contraintes

- Faible organisation des services de la mairie
- Inexistence d'un cadre approprié de concertation et de coordination des interventions

- Insuffisance de communication et de formation des populations
- Insuffisance de personnel qualifié dans les services de la mairie

### **7.3 Agriculture**

#### **Atouts**

- Disponibilité des terres cultivables, de plans d'eau, de pâturages, d'îlots de forêts et de bas-fonds
- Existence des structures d'encadrement des producteurs
- Climat et sols propices aux cultures vivrières et de rente
- Existence d'une dynamique associative
- Existence des structures de production, de commercialisation et des structures de crédit agricole

#### **Contraintes**

- Moyen et techniques de production rudimentaires.
- Mauvaise gestion des terres cultivables et de forêts
- Appauvrissement des terres cultivables
- Faible niveau d'encadrement et d'organisation des producteurs
- Inorganisation des filières agricoles
- Faible et mauvaise valorisation des bas-fonds existants
- Mauvaise gestion au sein des structures
- Faible accessibilité aux crédits agricoles

### **7.4 Elevage**

#### **Atouts**

- Abondance et richesse de pâturage naturel favorisant l'élevage
- Existence de vétérinaires agréés
- Disponibilité des plans d'eau

## **Contraintes**

- Divagation des animaux
- Conflits entre éleveurs et producteurs
- Non-développement de l'élevage conventionnel
- Faible couverture vétérinaire
- Inexistence de retenue d'eau
- Pas de cadre de concertation entre éleveurs et producteurs
- Inexistence de marché à bétail
- Manque de professionnalisme

## **7.5 Santé**

### **Atouts**

- Existence de la zone sanitaire
- Existence de quatre CSA, d'un CCS des UVS et des cliniques privés
- Existence d'un bloc opératoire et d'ambulance
- Existence des agents de santé
- Existence d'un service d'hygiène
- Existence d'un centre de promotion sociale

### **Contraintes**

- Inexistence de structure sanitaire dans quatre Arrondissements (Akpassi, Atokolibé, Bobê, et Koko)
- Le bloc opérationnel n'est pas fonctionnel à plein temps.
- Accès difficile aux médicaments essentiels
- Pratique de l'automédication
- -Insuffisance d'Agents qualifiés
- -Vente illicite des médicaments
- -Insuffisance du personnel dans la promotion sociale et dans l'hygiène.

## **7.6 Education**

### **Atouts**

- Existence d'écoles primaires publiques et privées
- Existence de collèges,
- Existence d'Associations de Parents d'Elèves (APE).

### **Contraintes**

- Insuffisance d'enseignants qualifiés
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements
- Existence de beaucoup de classes construites en matériaux locaux
- Inexistence de bibliothèques dans la quasi-totalité des centres éducatifs
- Insuffisance de conscience professionnelle au niveau de bon nombre d'enseignants
- Indiscipline galopante dans les écoles et collèges
- Absence d'air de jeu dans certaines écoles
- Absence de clôture au niveau des écoles et collèges
- Faible taux de scolarisation des jeunes filles

## **7.7 Commerce**

### **Atouts**

- Existence de marchés régionaux (Bantè, Gouka, Pira) et de marchés locaux (Lougba, Aléton, Agoua, Akpassi, Okouta-ossé)
- Existence des boutiques
- Existence de matières premières notamment les produits agricoles
- Existence d'un grand marché de consommation
- Existence des systèmes financiers : CLCAM, CNE, ASF, Des clubs de tontine
- Existence de la RNIE3 (83 km) de la RNIE5 et des pistes de desserte rurale
- Existence de 3 gares routière (Bantè, Gouka et Pira)
- Existence de parcs automobile bien développés :
- Existence du réseau motocyclistes (plus de 300 zémidjans)
- Existence du réseau de téléphonie rurale et du service de l'OPT



## **Contraintes**

- Insuffisance de mangers sur les marchés.
- Exiguité des marchés
- Accès difficile aux crédits
- Délais de remboursement trop court
- Faible structuration des clubs
- Accessibilité temporaire de certaines pistes.
- Insuffisance d'organisation du réseau terrestre.
- Non-maîtrise du code de la route par des conducteurs
- Faible Extension du réseau
- téléphonique
- Installation de très peu de cabines publiques
- Pannes trop fréquentes de la ligne téléphonique

## **7.8 Energie, eau et assainissement**

### **Atouts**

- La commune compte un réseau de la SBEE, des AEV, des forages, Puits à grand diamètre Citernes communautaires
- Existence des groupements de promotion de l'assainissement
- Existence des latrines publiques et privées, des caniveaux, des bacs à ordures et des puisards

### **Contraintes**

- Faiblesse extension du réseau de la SBEE
- Insuffisance d'eau potable
- Mauvaise gestion des points d'eau.
- Manque d'équipements adéquats
- Insuffisance des lieux d'aisance des puisards et des caniveaux
- Echec du projet OTETE dans la collecte des ordures
- Inexistence de décharge physique.
- Absence de structure d'assainissement

## **7.9 Art, Sport, Culture**

### **Atouts**

- Existence du pacte de terre entre plusieurs localités de la commune
- Existence de plusieurs manifestations culturelles telles que le Pacte de terre cérémonies culturelles
- Existence de plusieurs équipes et des infrastructures sportives
- Existence d'un centre de jeunes et de loisirs au chef lieu de la commune
- Existence de plusieurs corps de métiers bien fonctionnels
- Organisation des artisans en associations collectives et en fédération
- Disponibilité des matières premières

### **Contraintes**

- Insuffisance d'infrastructures culturelles
- Mauvaise application de certains principes du pacte de terre
- Protection de certains délits au nom du pacte
- Foulement au pied de certaines valeurs et certains principes sacrés
- Mécontentement autour de certaines pratiques.
- Tendance à choisir plus d'un roi dans une même localité
- Destruction des animaux lors de certaines cérémonies
- Proliférations anarchiques de certains rites
- Disparition de certaines pratiques culturelles
- Pratique ostentatoire de certains rites
- Insuffisance d'équipement faute de crédit d'installation
- Insuffisance de formation et de structuration
- Absence de centre de promotion et de formation professionnelle


## **7.10 Ressources Financières**

### **Atouts**

- Existence des structures financières (CLCAM, CNE)
- Existence d'importantes matières imposables (foncier, bâti et non bâti)
- Existence des services des impôts et des recettes-perceptions

- Existence d'un poste avancé de douane (TVA rétrocédée)
- Existence de services financiers (déconcentrés et communaux) fonctionnels
- Existence d'appui conseil fiscal (PRODECOM, PDL-Collines)
- Flopée des activités économiques

### **Contraintes**

- Incivisme fiscal des populations et des opérateurs économiques.
  - Faible taux de recouvrement des impôts et taxes
  - Fraude fiscale
  - Inexistence d'une stratégie fiable de mobilisation des ressources fiscales et non fiscales
  - Inadaptation des crédits aux activités financées par les IMF
  - Accès difficile au crédit
  - Insuffisance de financement des projets d'état
- 

## CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Les cinq filières porteuses de la commune sont l'anacarde, le maïs, la manioc, le bois (teck, palmier, iroko,..) et le coton. Il s'agit donc essentiellement de la production végétale et de la sylviculture. Les facteurs explicatifs de ces choix varient d'une filière à une autre.

*Tableau 18 : Filières porteuses identifiées pour la commune de Bantè*

| Filières                         | raisons  |
|----------------------------------|--|
| Anacarde                         | Plus cultivée, plus vendue, facile à conserver, protection de l'environnement, apprécié par tous     |
| Maïs                             | Bon rendement, rentable, suffisance alimentaire, exportable vers les marchés régionaux (Niger, Togo) |
| Manioc                           | Bon rendement, rentable, transformable sur place, exportable, autosuffisance alimentaire             |
| Bois (teck, palmiers, iroko,...) | Zone forestière, exportable, cultivable à grande échelle, protection de l'environnement              |
| Coton                            | Bon rendement, rentable, cultivable à grande échelle, facilite d'autres cultures                     |

**Source :** Résultats Atelier régional Bohicon (2006)

Quant à la filière pouvant servir de levier pour le développement de la commune, le choix est porté sur **l'anacarde**.

### 8.1 Caractéristiques de la filière anacarde

L'intérêt pour la filière anacarde dans notre pays n'est pas nouveau. Puisque depuis les années 1960-1970, l'Etat a mis en place des plantations domaniales et installé une usine d'égrenage de noix de cajou à Parakou. La filière béninoise présente des faiblesses et des difficultés au nombre desquelles le manque de structuration avec une définition claire, unanimement acceptée du rôle de chaque acteur qui se sait complémentaire des autres, chacun jouant honnêtement et parfaitement sa partition ; une chaîne de commercialisation trop longue et défavorable à plus d'un acteur ; l'absence de distillerie fabricant du jus de cajou à partir de pommes, très riches en vitamine C ou de l'alcool de boisson. A toutes ces difficultés s'ajoute l'absence d'unités appropriées de décorticage des noix.

Deux variétés d'anacardiens sont plantés au Bénin : variété à pomme jaune (VJ) et la variété à pomme rouge (VR). Chaque variété regroupe en son sein des variantes

caractérisées par des nuances dans les couleurs. Le cycle cultural des variétés d'anacardiers utilisés est de 5 ans de la plantation à l'entrée en production, 9 à 10 ans pour que l'anacardier atteigne sa maturité de production. Des variétés améliorées ramènent ce délai d'entrée en production à trois ans. Le rendement actuel des plantations est estimé entre 350 et 600 kg/ha. Les rendements potentiels se situent entre 1000 à 1500 kg/ha. La plantation d'anacardier exige un investissement de 1 400 000 FCFA environ et des charges variables entre 45 000 et 85 000 FCFA/ha. Les plantations sont concentrées au centre et au nord du Bénin. Soit 98% des superficies totales. En dépit de l'inexistence des statistiques fiables sur le niveau de la production, cette culture de rente occupe d'année en année une bonne place dans la production agricole de la commune de Bantè.

## **8.2 Organisation de la filière et les principaux opérateurs**

Il existe au Bénin deux types de producteurs de noix d'anacarde : les entreprises exploitant par affermage les plantations domaniales (SODAIC et AGRICAL) et les nombreux planteurs privés individuels ou organisés en groupements. Le nombre de planteurs privés se situe entre 40 000 et 60 000. 70% des planteurs n'ont reçu aucune formation de base, 20% ont fréquenté l'école.

Près de 90% de la production est exportée sous forme brute en Inde, qui décortique et réexporte. Seulement 10% de la production est décortiquée. La transformation en amandes se fait soit manuellement soit mécaniquement. Le décorticage mécanique est peu rentable à cause du coût élevé de la noix, du taux élevé de déclassement des amandes brisées et du bas prix de vente de l'amande de première qualité.

La transformation de la pomme en jus et vins est importante au Brésil et en Guinée Conakry. Elle est embryonnaire au Bénin et connaît quelques débuts par des installations semi-artisanales.

Les opérateurs de la filière ont déjà atteint un bon niveau d'organisation. Il existe des Unions de producteurs (UPAZ, UNAPAB etc.), des Associations nationale d'acheteurs (ANAPAT, GAPA, AGRO Service conseil). Les exportateurs sont LAO corporation, Asia Trading Company, Idriss Company, Knor Bénin etc.). La transformation est effectuée par des sociétés telles que: AGRICAL, projet Songhaï, les femmes transformatrices individuelles ou organisées en groupements. Depuis trois ans, quelques ONG interviennent pour un partenariat de production et de commercialisation de la noix de cajou. Il s'agit de NOVOTRADE Consulting, dont le partenaire commercial est GLOBAL TRADING. Le partenaire au Bénin est l'ONG ANFANI qui encadre 50 groupements d'environ 3000 planteurs au total.

### **8.3 Atouts et contraintes de la filière anacarde**

La filière anacarde est une culture qui est déjà produite à grande échelle dans la commune de Bantè et elle occupe un grand nombre de producteurs. Sur le plan environnemental, la plantation d'anacarde protège les sols contre l'érosion et lutte ainsi contre la dégradation des sols. Economiquement, l'anacarde est rentable pour les producteurs car son marché existe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et on note l'existence de petites unités de transformation de noix d'anacarde dans le département des Collines.

Cependant, certaines contraintes sont de nature à limiter le développement de cette filière. Les plus importantes sont les feux de brousse, l'instabilité du marché, la non prise en compte par l'Etat du contrôle de la filière, le mauvais entretien des plantations, l'occupation du sol par la culture empêchant ainsi la production d'autres cultures.

### **8.4 Stratégies du développement de la filière anacarde**

L'accroissement de la productivité à l'intérieur de systèmes d'agriculture durables est une exigence pour le développement économique et l'allègement de la pauvreté. La noix de cajou peut jouer un important rôle dans l'amélioration des conditions d'existence des acteurs de la filière anacarde et du monde agricole. En effet, en plus de son importance dans les performances économiques du secteur agricole de plusieurs pays, la culture de l'anacarde présente de profonds intérêts écologiques et joue un rôle vital dans la stabilisation et le maintien des environnements agricoles dont la plupart sont malheureusement fragiles. La filière anacarde doit donc se développer, non seulement du fait de son importance économique, mais aussi à cause de ses intérêts écologiques et environnementaux dont entre autre son impact sur la lutte contre la désertification

#### **Stratégies nationales**

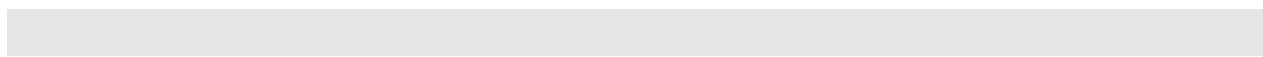
Pour promouvoir la filière anacarde au niveau national, nous proposons la stratégie suivante :

- Améliorer la qualité de la noix d'anacarde béninoise pour une plus grande intégration du marché international
- Amener la Recherche développement (INRAB) à sortir des variétés améliorées pour de meilleurs rendements des plantations. Ce qui augmenterait la production et une plus grande pénétration du marché international

- Réorganiser les producteurs afin de leur permettre d'avoir un plus grand pouvoir de négociation dans la filière. Ceci diminuera les intermédiaires déjà trop nombreux.
- Développer les industries de décorticage des noix. Il pourrait se faire à trois niveaux : artisanal amélioré ; semi industriel et industriel
- Identifier et développer de nouveaux produits sur la base de la pomme de cajou. Des activités embryonnaires existent au niveau de certaines ONG.

### **Stratégies communales**

Pour un rapide développement de cette filière, les autorités de commune de Bantè devront s'investir dans :

- L'accroissement de la production : aider les producteurs à obtenir des crédits à moyen terme pour financer les plantations et faciliter leurs regroupements.
  - L'appui à la transformation locale par des unités artisanales et semi artisanales.
  - L'appui pour le regroupement des commerçants de noix de cajou et les aider à la recherche de débouchés.
- 

## CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La commune de Bantè dispose d'énormes atouts et potentialités pour son développement. Mais, plusieurs contraintes ne favorisent pas leur valorisation. Les plus épineuses sont les ressources financières très limitées, la faible couverture de la commune en réseau d'adduction d'eau et d'énergie électrique permanentes par la SONEB et par la SBEE, la faible couverture en réseaux de télécommunications. Par ailleurs, l'importance relative de la commune en matière de superficie (2<sup>e</sup> place après la commune de Ouèssè) dans le département des Collines aux quels s'ajoutent d'importantes ressources en eau (pluviométries, cours d'eau,..), l'agriculture apparaît de façon évidente comme moteur du développement pour la commune. Une analyse par secteur et par filière montre que la filière **anacarde** paraît la plus porteuse. Ainsi, cette filière doit mériter une attention particulière de la part des autorités communales, nationales voire des partenaires au développement afin que sa valorisation impulse un réel décollage économique et social de la commune. Pour les autorités locales en particulier, pour une valorisation optimale de la filière anacarde, elles doivent contribuer à l'accroissement de la production en facilitant l'accès au crédit aux producteurs, à la transformation en facilitant l'acquisition et l'installation des équipements et à l'organisation de l'écoulement du produit par la recherche de débouchés.



## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, on se rend compte aisément que la commune de Bantè dispose d'énormes atouts et potentialités dans tous les secteurs de l'économie de la commune. Mais, ils sont faiblement exploités parfois parce qu'ils sont mal appréciés. Le processus d'élaboration actuelle de cette monographie a permis de présenter la situation des différents secteurs d'activités de la commune et de dégager les filières porteuses ainsi que le rôle des responsables communaux dans la valorisation de la filière levier (**anacarde**) pour le développement de la commune de Bantè.

Par ailleurs, notons qu'au cours de l'élaboration de la monographie, les données statistiques fiables et actualisées sont difficilement accessibles ou souvent inexistantes. Ce qui a constitué un obstacle majeur pour l'élaboration de la monographie économique complète, véritable instrument pour le montage des projets et programmes de développement pour la commune. Toutefois, l'analyse des données et informations recueillies sur les filières porteuses de la commune montre que la filière **anacarde** pourrait constituer le levier de développement économique pour la commune. Mais, ce développement ne sera effectif que si l'ensemble des acteurs notamment les autorités locales lui accordent une attention particulière.

Enfin, signalons à l'endroit des autorités communales que cette première version de la monographie économique mérite d'être régulièrement actualisée avec les données statistiques plus fines et fiables afin qu'elle retrace la photographie complète de la situation économique de la commune à tout instant et à toutes fins utiles.

## **BIBLIOGRAPHIES**

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Bohicon, 2006

Rapport Etude diagnostic PDC bantè, 2006

Plan de Développement de la Commune de Bantè, 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Atlas Monographique des Communes du Bénin (2001).